

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 64 (1955)
Heft: 4

Register: Petit catalogue illustré des timbres croix-rouges suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETIT CATALOGUE ILLUSTRÉ DES TIMBRES CROIX-ROUGES SUISSES (3)

C. — Timbres de franchise de port, non vendus au public et à l'usage de la Croix-Rouge, ou évoquant la Croix-Rouge et ses activités (F.)

I. — Précurseurs (Timbres privés)



De gauche à droite: F. IV, F. V, F. VII, F. XIII

Timbres émis par divers comités de secours aux blessés de guerre 1870/1871

1870/1871	F. I	Franchise I	—	Vert sur blanc. « Paix » - Secours aux victimes de la guerre - France-Suisse
	F. II	Franchise II	—	Rouge sur blanc. « Paix » - Secours aux victimes de la guerre - France-Suisse
	F. III	Franchise III	—	Rouge sur blanc. Croix-Rouge et « Comité de secours pour Strasbourg - Lausanne »
	F. IV	Franchise IV	—	Rouge sur blanc. Croix-Rouge et « Comité de secours aux blessés Lausanne »
	F. V	Franchise V	—	Rouge sur blanc. Croix-Rouge et « Comité de Secours aux blessés, Vevey »
	F. VI	Franchise VI	—	Rouge/noir sur blanc. Croix-Rouge et « Agence internationale Bâle »
	F. VII	Franchise VII	—	Rouge/noir sur blanc. Croix-Rouge et « Comité international Genève » (cadre double)
	F. VIII	Franchise VIII	—	Rouge/noir sur blanc. Croix-Rouge et « Comité international Genève » (cadre double, dessin modifié)
	F. IX	Franchise IX	—	Rouge/noir sur blanc. Croix-Rouge et « Comité international Genève » (cadre simple)
	F. X	Franchise X	—	Rouge/noir sur blanc. Croix-Rouge et « Comité international Genève » (dentelé)
	F. XI	Franchise XI	—	Vert/noir sur blanc. Croix verte et « Internat. Hilfscomité für Kriegsgefangene - Basel ».

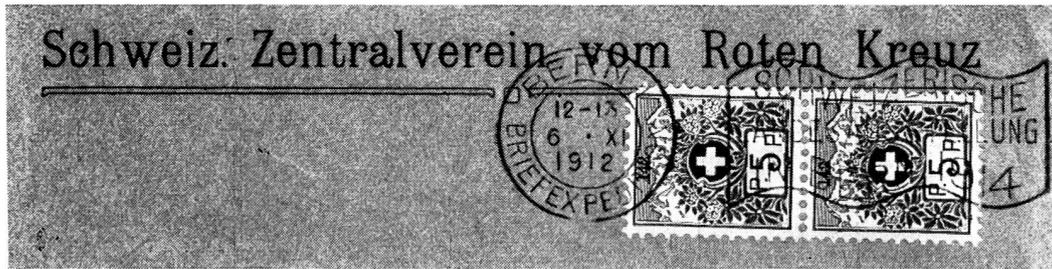
Timbres émis par la section neuchâteloise de la Croix-Rouge pendant la guerre de 1914 - 1918

1916	F. XII	Franchise XII	10 c.	Vert/olive. « Comité neuchâtelois de secours aux prisonniers de guerre - Service des paquets »
	F. XIII	Franchise XIII	20 c.	Rouge. « Comité neuchâtelois de secours aux prisonniers de guerre - Service des paquets »

II. — Franchise de port

Franchise de port pour les internés militaires français en Suisse

1871	F. 1	Franchise 1	—	Lilas pourpre. « Militaires français internés en Suisse - Grátis »
------	------	-------------	---	--



F. 3

1911	F. 2	Franchise 2	P. P. 2 c.	Vert-olive et vermillon sur papier bleuté. Rhododendrons et montagnes, écusson suisse. Petit numéro de contrôle « 142 » noir au haut du timbre
	F. 3	Franchise 3	P. P. 5 c.	»
	F. 4	Franchise 4	P. P. 10 c.	»
1916	F. 5	Franchise 5	P. P. 3 c.	»
1919	F. 6	Franchise 6	P. P. 15 c.	»
1921	F. 7	Franchise 7	P. P. 20 c.	»

Les timbres de franchise de port (timbres de bienfaisance) introduits le 1^{er} janvier 1911, destinés à des œuvres charitables ou de caractère social, portaient chacun un numéro de contrôle distinctif de l'œuvre à laquelle ils étaient remis.

La « Société centrale suisse de la Croix-Rouge » (« Croix-Rouge suisse » dès 1914) fut mise au bénéfice de ces timbres de 1911 à 1921 inclusivement avec numéro de contrôle « 142 ».

Les émissions postérieures de ces timbres — émission de 1926 avec gros chiffre de contrôle, émission de 1927 sur papier blanc, émission de 1935 nouveau type — n'ont par contre pas été utilisées pour des affranchissements de la Croix-Rouge, le numéro de contrôle « 142 » fut attribué à d'autres institutions.

Timbres de franchise de port remis à diverses institutions de bienfaisance évoquant la Croix-Rouge et ses activités

1935	F. 8	Franchise 14	5 c.	Bleu vert. Diaconesse protestante
	F. 9	Franchise 15	10 c.	Violet. Infirmière de l'Institut d'Ingenbohl
	F. 10	Franchise 16	20 c.	Rouge. Henri Dunant et Croix-Rouge

Ces timbres existent avec ou sans surcharge d'un numéro de contrôle en noir. Ils ont été tirés sur différents papiers. Voir les catalogues spécialisés de Suisse.

D. — Oblitérations (O.)

I. — Vols spéciaux au bénéfice de la Croix-Rouge



1939	O. Ia	Obl. aériennes 58	Vol postal spécial Zurich - Genève - Zurich du 30 août 1939 pour la commémoration du 75 ^e anniversaire des Conventions de Genève. Tampon rouge: « Genève - Zurich », Convention de Genève 1864 - 1939, Vol postal spécial et Croix-Rouge
	O. Ib		Vol postal spécial Zurich - Genève - Zurich du 30 août 1939 pour la commémoration du 75 ^e anniversaire des Conventions de Genève. Tampon rouge: « Zürich - Genf - Genfer Konvention 1864 - 1939 - Sonderpostflug »

Au bénéfice de la Croix-Rouge internationale et de la Croix-Rouge suisse

1940	O. IIa	Obl. aériennes 59	Vols postaux spéciaux du 9 mai 1940 au bénéfice du Don national et de la Croix-Rouge. <i>Tampon rouge: « Vols postaux spéciaux, Don national et Croix-Rouge, 9 mai 1940 », trois avions et deux croix.</i>
	O. IIb		Vols postaux spéciaux du 9 mai 1940 au bénéfice du Don national et de la Croix-Rouge. <i>Tampon rouge: « Sonderflugpost, Nationalspende und Rotes Kreuz - 9 mai 1940 »</i>
	O. IIc		Vols postaux spéciaux du 9 mai 1940 au bénéfice du Don national et de la Croix-Rouge. <i>Tampon rouge: « Voli postali speciali, Dono nazionale e Croce Rossa - 9 maggio 1940 »</i>
	O. IId		Vols postaux spéciaux du 9 mai 1940 au bénéfice du Don national et de la Croix-Rouge. <i>Tampon rouge: « Svouls postels speziels, Dun naziunel e Crusch Cotschana - 9 meg 1940 »</i>

II. — Empreintes de machines à oblitérer

Oblitérations de propagande de la Croix-Rouge



O. 2 a



O. 3 a



O. 4 a

1940	O. 1a	<i>Appuyez le Don national et la Croix-Rouge</i> (Genève I Exp. lettres, Lausanne 2 et LS, Neuchâtel 2 G)
	O. 1b	<i>Unterstützt die Nationalspende und das Rote Kreuz</i> (Bâle 2 BV, Berne 1 BV, Lucerne 2 BV, St-Gall 1 BV, Soleure 1 BA, Zurich 1 BV)
	O. 1c	<i>Appoggiate il dono nazionale e la Croce Rossa</i> (Bellinzone 1 Sp. L.)
1942	O. 2a	<i>Aidez la Croix-Rouge</i> (Fribourg 1 LS, Genève 1 Exp. L., Genève 1 ELS, Lausanne 2 ELS)
	O. 2b	<i>Helft dem Roten Kreuz</i> (Bâle 2 BV, Berne 1 BV, Kreuzlingen 1, Soleure 2 B, Zurich 2 FM)
	O. 2c	<i>Aiutate la Croce Rossa</i> (Bellinzone)
1946/1947	O. 3a	<i>Croix-Rouge suisse, secours aux enfants</i> (Fribourg 1 LS, Genève 1 ELS, Lausanne 1 DLS, Lausanne 2 E. L., Montreux 1, Neuchâtel 2 G.)
	O. 3b	<i>Schweizerisches Rotes Kreuz, Kinderhilfe</i> (Aarau 1 BV, Bâle 2 BV, Berne 1 BV, Coire 1 BA, St-Gall 1 BV, Zoug, Zurich 1 BV)
	O. 3c	<i>Croce Rossa svizzera, Soccorso ai fanciulli</i> (Lugano 1 LE)
1948	O. 4a	<i>Mai, collecte pour la Croix-Rouge suisse</i> (Fribourg 1 LS, Lausanne 2 E. Let., Sion)
	O. 4b	<i>Unser Schweiz. Rotes Kreuz sammelt im Mai</i> (Bâle 2 BV, Bienne 1 V, Coire, Liestal, Lucerne 2 BV, St-Gall BV, Zurich 1 BV)
	O. 4c	<i>Maggio, Colletta della Croce Rossa svizzera</i> (Bellinzone 1 LE)

Cette oblitération est utilisée chaque année, en mai, par divers offices postaux.



O. 5



O. 6



O. 7

1950	O. 5	<i>Wir sammeln im Mai</i> (Machine à affranchir 939, Berne). Rouge
1951	O. 6	<i>Blut spenden heisst Leben retten - Blutspendezentrum Zürich</i> (Zurich BV)
1955	O. 7	<i>Spendet Blut! Im Blutspendezentrum des Schweizerischen Roten Kreuzes Basel, Petersgraben 4</i> (Bâle 4, Machine à affranchir 2169). Rouge

En 1938, une oblitération a rappelé le 50^e de l'Alliance suisse des Samaritains (Semaine suisse des Samaritains, 27 août - 11 septembre 1938). D'autres oblitérations ont rappelé également la «Semaine des Samaritains».

III. — Poste de campagne (Militaire)

Oblitérations des Colonnes et Détachements de la Croix-Rouge



Tampons d'oblitération d'une colonne croix-rouge, d'un détachement croix-rouge et d'un détachement territorial croix-rouge.



M. 2

Les unités des services sanitaires volontaires de la Croix-Rouge suisse comprennent 32 *colonnes croix-rouges* (hommes), 32 *détachements croix-rouges* (femmes) et 30 *détachements territoriaux de la Croix-Rouge* (femmes). En cas de mobilisation de ces unités, leur service postal est assuré conformément au règlement de la poste de campagne (poste militaire).

E. — Machines à affranchir — Port payé (M.)

- | | | |
|------|------|--|
| 1939 | M. 1 | <i>P. P. et valeur - Helvetia 4552</i> , impression rouge, toutes valeurs, aussi sur étiquette blanche avec « <i>C. I. C. R. Genève</i> » en bleu |
| 1947 | M. 2 | <i>P. P. et valeur - Helvetia 939</i> , impression rouge, toutes valeurs, aussi sur étiquette blanche avec « <i>Schweiz. Rotes Kreuz, Bern</i> » en noir |

F. — Timbres de soldats (A.)



A. 29
Gr. san. 5
(1941)



A. 60
Col. C - R. 16
(1940)



D. 1

Vignettes sans valeur d'affranchissement émises par des unités militaires au bénéfice de leurs fonds de secours pendant les mobilisations de 1914 - 1918 et de 1939 - 1945 et évoquant la Croix-Rouge et ses activités.

Dix timbres furent émis par des *unités sanitaires* pendant les mobilisations de 1914 - 1918; quatre timbres furent émis en 1918 par le *camp de quarantaine de Wallenstadt* pour des soldats autrichiens rapatriés. Soit 14 timbres intéressant la Croix-Rouge.

De 1939 à 1945, 101 timbres analogues furent émis par des *unités du service de santé* et un par la *Colonne croix-rouge 16*; deux timbres furent également émis en 1940 pour les *internés polonais et français en Suisse*. Soit 104 timbres intéressant la Croix-Rouge.

Les personnes qui s'intéresseraient à l'édition du catalogue des « *Timbres de soldats de l'armée suisse évoquant la Croix-Rouge et ses activités* » sont priées de s'inscrire auprès de la rédaction de la revue de la Croix-Rouge suisse, 5, rond-point de Plainpalais à Genève.

G. — Timbres fiscaux (D.)

Timbres sans valeur postale apposés à titre de quittance sur les passeports par le Service sanitaire de la frontière et certifiant le passage d'une visite sanitaire.

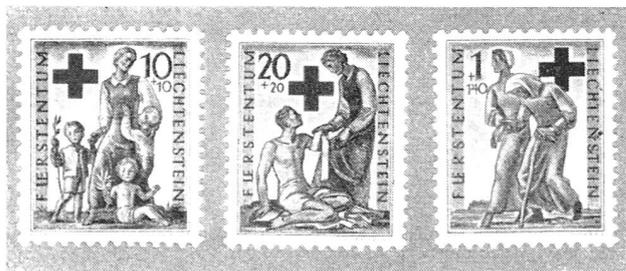
- | | | | |
|------|------|------------------|---|
| | | Catalogue Locher | |
| 1920 | D. 1 | 351 | 1 fr. Gris-vert/bleu pâle/rouge/noir. <i>Soldat sanitaire et chien, écusson suisse, « Service sanitaire de frontière »</i> |
| | D. 2 | 350 | 1 fr. Gris-vert/bleu pâle/rouge/noir. <i>Soldat sanitaire et chien, écusson suisse, « Eidg. Grenz-Sanitätsdienst »</i>
Existents également non dentelés. |

Nous remercions vivement l'Administration des postes et MM. Zumstein & Cie. à Berne et Locher à Spiez, qui nous ont aimablement aidé à établir ce catalogue.

2^o LIECHTENSTEIN

A. — Timbres-poste utilisés pour les affranchissements ordinaires et évoquant la Croix-Rouge

II. — Timbres avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge



Fondation de la Croix-Rouge du Liechtenstein

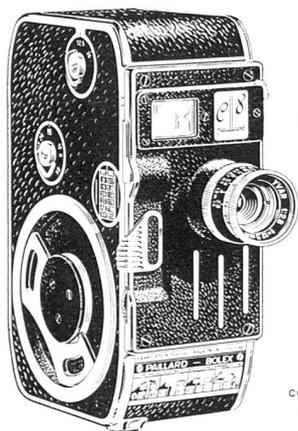
1945	S. 1	15	10 + 10 Rp.	Violet foncé/rouge/chamois. <i>Secours à l'enfance et Croix-Rouge</i>
	S. 2	16	20 + 20 Rp.	Rouge foncé/rouge/chamois. <i>Soins aux malades et Croix-Rouge</i>
	S. 3	17	1 + 1.40 Fr.	Gris bleu/rouge/chamois. <i>Aide aux vieillards et Croix-Rouge</i>

D. — Oblitérations

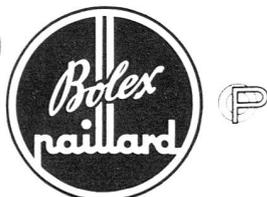
I. — Vois spéciaux au bénéfice de la Croix-Rouge

L'oblitération O. I (catalogue suisse) du vol spécial Zurich - Genève - Zurich du 30 août 1939 se trouve également sur des enveloppes affranchies avec des timbres-poste du Liechtenstein.

Sadexan rafraîchit et donne des forces!
Demandez des échantillons gratuits SADEC SA. Ruti ZH



Les merveilleuses
ciné-caméras et
projecteurs 8 et 16 mm



sont le fruit des efforts
conjugés des maisons Paillard
et Kern renommées par leur
travail de précision.

En vente chez votre négociant photo-ciné habituel.

BERNINA



la marque connue dans le monde entier. Les Usines **Bernina** fabriquent des machines à coudre pour le ménage, pour l'industrie, des machines à coudre portatives et sur meubles, à point droit et avec zigzag.

FR. GEGAUF S.A. STECKBORN
Fabrique de machines à coudre BERNINA



Lorsqu'il s'agit d'un plomb de garantie
pour n'importe quel produit...



d'une fermeture idéale
pour n'importe quel emballage...



demandez tout de suite
échantillons gratuits de
la maison spécialisée
STOFFEL & FILS
PROPR. F.L. STOFFEL
HORN (Thurgovie)
TEL. (071) 4 28 22